

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19-2026
DU 30 MARS 2026**

Nombre de Conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

L'an deux mille vingt six

Le trente mars à 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de Patricia RAICHINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2026

ETAIENT PRESENTS : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, CHARDAC Jasmine, HUCHET Pierrette, BORDAS Christian, BOUTIN Jean-François, MARTIN Frédéric, DUMON Christelle, AUDOUIN Anne, LEBAS Julie, GUILLEN Angel, de LONGCAMP Laurence

ETAIENT ABSENTS : REVIDON-AUDRY Patrice à BROUDICHOUX Serge (procuration) TRANQUARD Jérôme à AUDOUIN Anne (procuration)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Anne AUDOUIN a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DELIBERATION 19-2026 ELECTION DES DELEGUES AU SIVU DU CHENIL DU LIBOURNAIS

A la suite des dernières élections municipales, il appartient au nouveau Conseil Municipal de désigner conformément aux articles 5211-6 et 5211-7 du code général des collectivités territoriales 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais

Le Conseil Municipal,

Elit comme déléguée titulaire :

Monsieur Serge BROUDICHOUX

Elit comme délégué suppléant :

Monsieur Jérôme TRANQUARD

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le secrétaire de séance.

Le Maire,

Patricia RAICHINI

Le secrétaire de séance

Anne AUDOUIN



Acte rendu exécutoire

Le 31 mars 2026

Publié ou notifié

Le 31 mars 2026